

>> LES MALADIES PROFESSIONNELLES

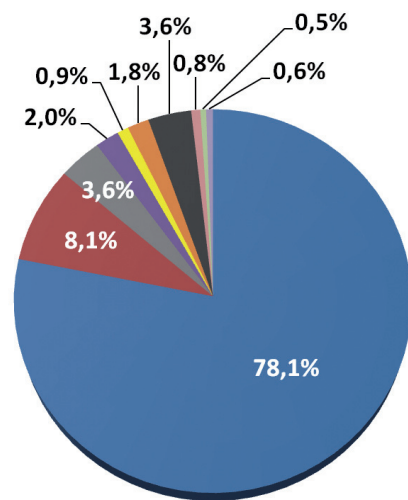
Les chiffres clés

	2013	2014	Évolution 2014/2013
Nb de maladies professionnelles indemnisées	1 045	1 056	1,1 %
Dont nb de maladies professionnelles avec incapacité	587	561	-4,4 %
Dont nb de décès	3	4	33,3 %
Nb de jours d'arrêt	242 001	245 564	1,5 %
Coût moyen d'une maladie professionnelle	26 733 €	27 320 €	2,2 %

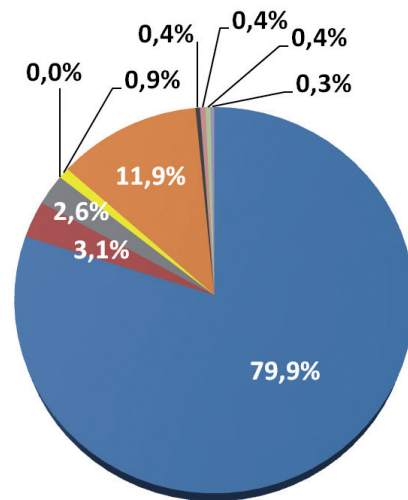
L'inversion de la tendance survenue en 2012 et 2013 ne se poursuit pas en 2014. En effet, le nombre de maladies d'origine professionnelles prises en charge augmente de 1,1 % entre 2013 et 2014. Malgré tout, on note une réduction intéressante des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) de plus de 2 %. Avec 1,6 maladie professionnelle TMS pour 1 000 salariés, la région Languedoc-Roussillon se positionne avec un des indices de fréquence le plus bas. Cependant, on note une forte augmentation des maladies professionnelles liées à l'exposition à l'amiante.

Répartition des maladies professionnelles et des jours d'arrêt par typologie

1 056 maladies professionnelles



245 564 jours d'arrêt



Légende

- Affections périarticulaires
- Lombalgies (port de charges)
- Autres (ciments, poussières de bois, silice...)
- Surdité
- Ménisque
- Lombalgies (vibrations)
- Amiante
- Eczémas
- Asthmes
- Rayonnements ionisants

Même si les affections périarticulaires, qui représentent 87 % des Troubles musculo-squelettiques, enregistrent une baisse dans la plupart des secteurs d'activité et notamment dans le secteur du BTP (-5 %), elles repartent à la hausse dans les activités de transports et logistique.

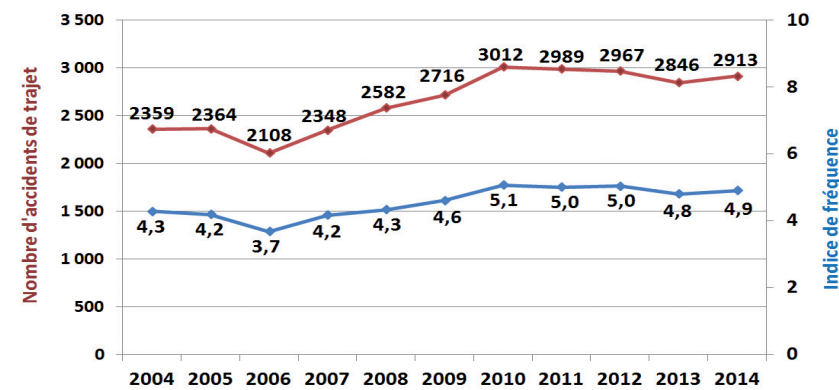
>> LES ACCIDENTS DE TRAJET

Les chiffres clés

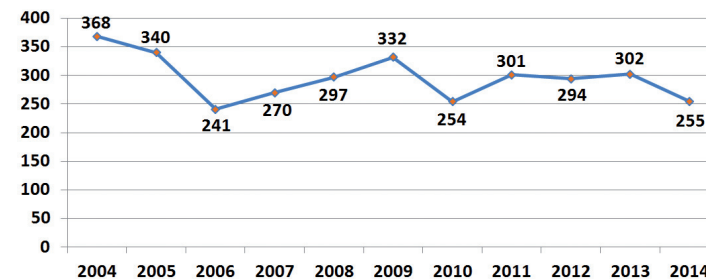
	2013	2014	Évolution 2014/2013	Évolution 2004-2014
Nb d'accidents avec arrêt	2 846	2 913	2,4 %	↗
Durée moyenne (jours) d'arrêt de travail	71	69	-3,2 %	↘
Nb d'accidents graves (avec incapacité permanente)	302	255	-15,6 %	↘
Dont nb d'accidents mortels	8	13	62,5 %	↗
Indice de Fréquence	4,8	4,9	2,1 %	↗
Coût moyen avec arrêt de travail	6 669 €	6 809 €	2,1 %	↗
Coût moyen d'un accident grave	51 573 €	59 685 €	15,7 %	↗

Après trois années de baisse ininterrompue, le nombre d'accidents de trajet pris en charge par l'Assurance Maladie-Risques Professionnels augmente de 2,4 % en 2014 alors que l'on note une baisse de 7 % au niveau national. Malgré cette hausse, le nombre d'accidents de trajet avec incapacité permanente observe une baisse significative de 15,6 %, ce qui correspond à plus du double de celle enregistrée au niveau national.

Nombre et indice de fréquence des accidents de trajet



Nombre d'accidents de trajet graves



Les chiffres publiés dans cette plaquette correspondent aux accidents du travail et aux maladies professionnelles ayant donné lieu à un premier versement d'indemnité pendant l'année 2014. Ils sont élaborés à partir des données transmises par les CPAM et les entreprises. Ils concernent les seuls salariés du régime général de Sécurité sociale.

Pour en savoir +

Statistiques régionales : www.carsat-lr.fr
Statistiques nationales : www.risquesprofessionnels.ameli.fr

Carsat du Languedoc-Roussillon
Département prévention/tarifcation des risques professionnels

29 cours Gambetta - CS 49001 - 34068 Montpellier Cedex 2
☎ 04 67 12 95 30 - ✉ prevdoc@carsat-lr.fr

STATISTIQUES 2014 >>

Répartition des maladies professionnelles

Par secteur professionnel

Evolutions

Les accidents

Cartographie sinistralité

Répartition départementale

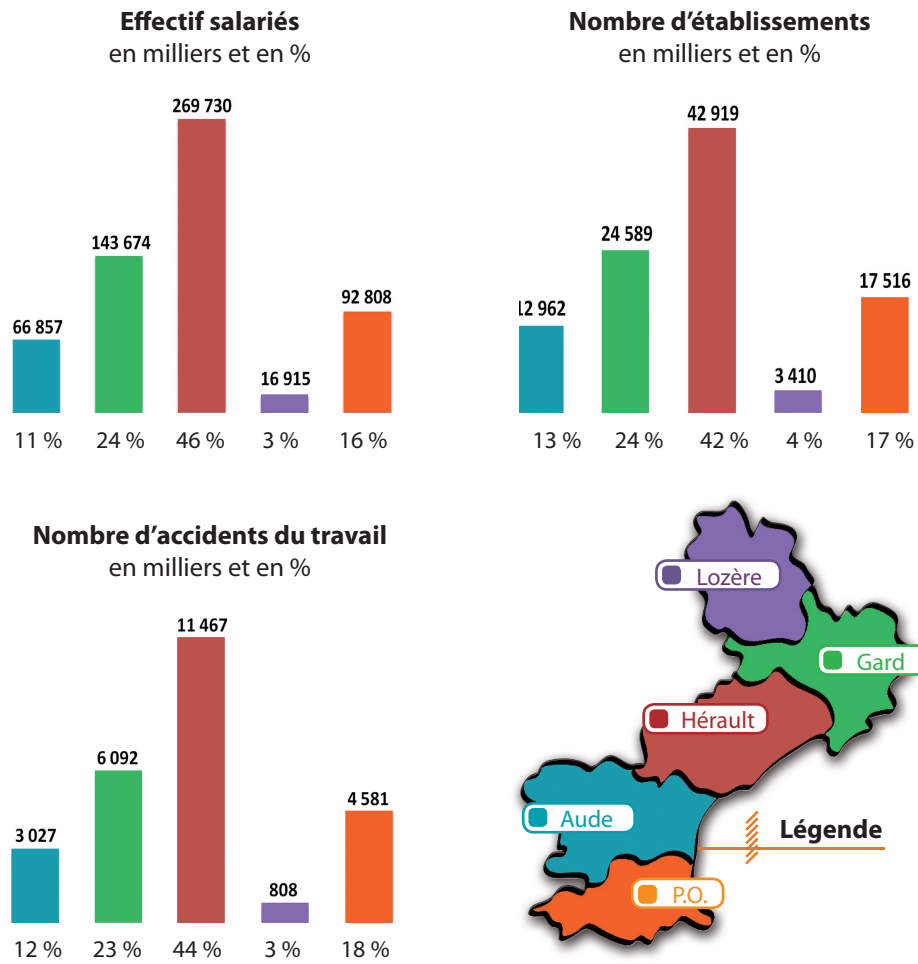
Indice de gravité

Indice de fréquence du travail de trajet

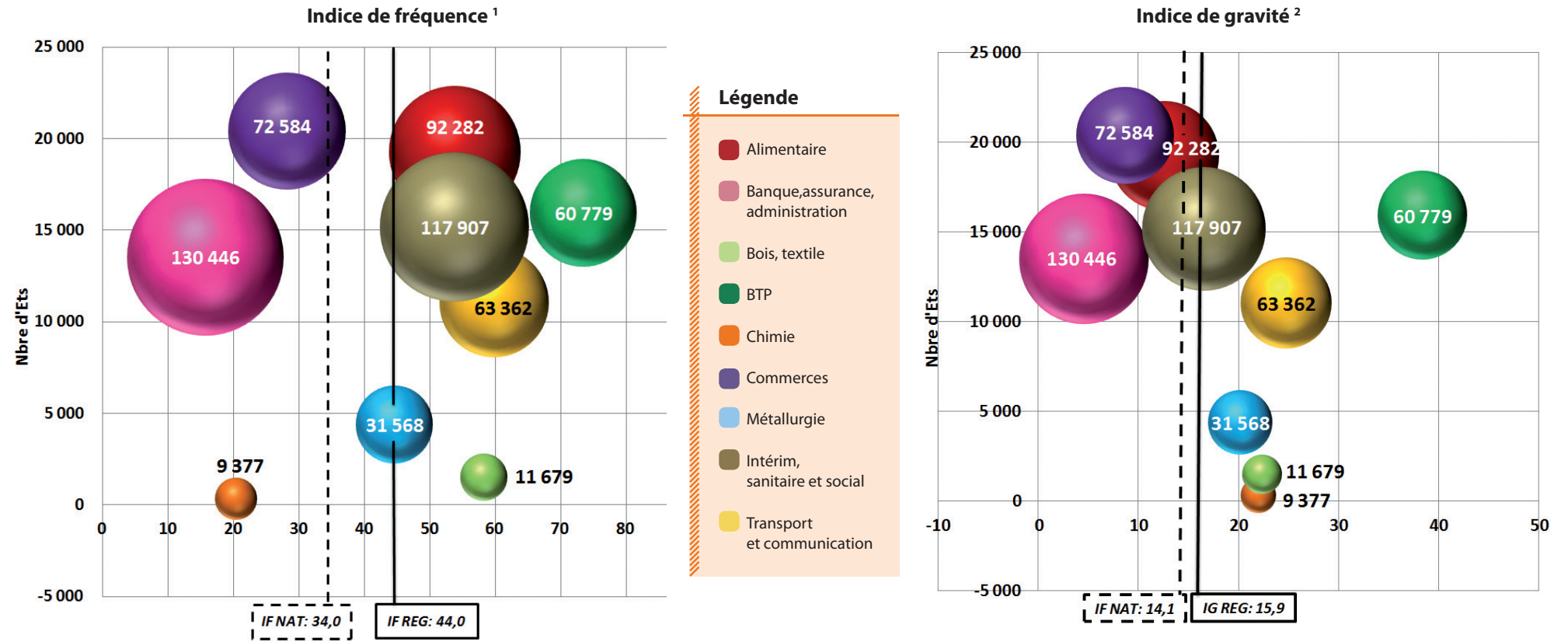
- > Accidents du travail
 - > Maladies professionnelles
 - > Accidents de trajet
- en Languedoc-Roussillon

>> LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Répartition départementale



Cartographie sinistralité par branche d'activité en Languedoc-Roussillon



L'augmentation de l'indice de fréquence est dominante dans les activités de service (banques, administration... +18 %). Après une baisse générale dans tous les secteurs d'activité en 2013, seules deux activités continuent cette diminution en 2014, il s'agit du secteur du BTP et des activités de la chimie et de la plasturgie (-1,5 % et -9,3 %). Pour la troisième année consécutive, le nombre d'accidents avec arrêt diminue dans le secteur du BTP.

Si le nombre d'accidents graves diminue dans la plupart des secteurs d'activité, la plus forte baisse est enregistrée dans le secteur du commerce non alimentaire. (-20 %).

Les chiffres clés

	2013	2014	Évolution 2014/2013	Évolution 2004-2014
Effectif de salariés	593 007	589 984	-0,5 %	→
Nombre d'établissements	101 195	101 396	0,2 %	→
Accidents du travail avec arrêt	25 248	25 975	2,9 %	→
Accidents graves (avec incapacité permanente)	1 458	1 391	-4,6 %	→
Accidents du travail mortels	29	18	-37,9 %	→
Dont accidents mortels de mission	5	4	-20,0 %	→
Nb de jours d'arrêt de travail	1 506 191	1 554 997	3,2 %	→
Durée moyenne (jours) de l'arrêt de travail	60	60	0,0 %	→
Indice de fréquence	42,6	44,0	3,3 %	→
Coût moyen d'un accident travail avec arrêt	3 542 €	3 513 €	-0,8 %	→
Coût moyen d'un accident travail grave	24 722 €	23 851 €	-3,5 %	→

Après une baisse du nombre des accidents du travail avec arrêt pendant près de 10 ans, celle-ci s'interrompt en 2014. En effet le nombre d'accidents du travail augmente de près de 3 % en 2014 et l'indice de fréquence (nombre d'accidents pour 1 000 salariés) passe ainsi de 42,6 accidents pour 1 000 salariés à 44,0.

Lecture des graphes

- Pour les activités du BTP :** 60 779 salariés pour 16 000 établissements, **Indice de fréquence : 74, Indice de gravité : 38**
- Pour les activités du commerce :** 72 584 salariés pour 20 000 établissements, **Indice de fréquence : 28, Indice de gravité : 9**

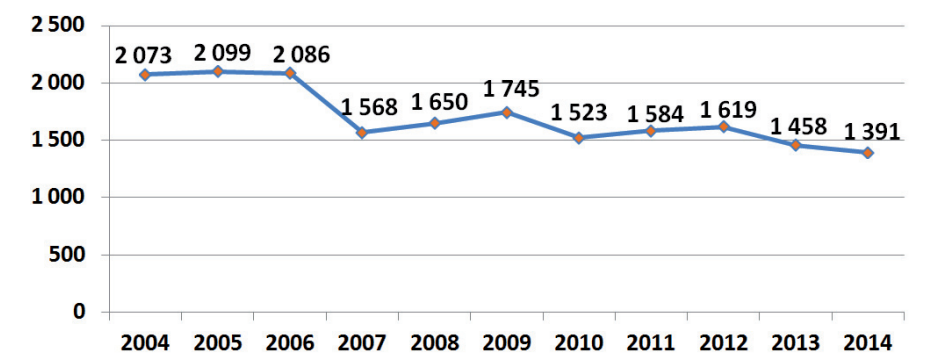
¹ Indice de fréquence (IF) : nombre d'accidents avec arrêt pour 1 000 salariés - ² Indice de gravité (IG) : somme des taux d'incapacité par million d'heures travaillées.

Indices de fréquence, effectifs, établissements par tranche d'effectifs

Tranche d'effectifs	Indice de fréquence	% Effectifs	% Etablissements
1 à 9	36,0	31,3 %	87,2 %
10 à 19	54,0	13,1 %	6,8 %
20 à 49	62,7	17,8 %	4,0 %
50 à 99	55,6	12,7 %	1,3 %
100 à 299	46,3	14,0 %	0,6 %
300 et +	25,4	11,1 %	0,1 %

Ce tableau met en évidence la nécessité d'un accompagnement soutenu dans les entreprises de 10 à 99 salariés où l'indice de fréquence est le plus élevé.

Evolution des accidents du travail graves depuis 10 ans



Les glissades ou trébuchements avec chute, les chutes de personne et les manutentions manuelles sont les principales causes d'accidents du travail.